

Vendredi 14 novembre 2014
Lancé (41)

INAUGURATION DES TRAVAUX DE MONTÉE EN DÉBIT DE L'INTERNET EN LOIR-ET-CHER

Maurice Leroy, Ancien Ministre et Président du Conseil général de Loir-et-Cher, et Stéphane Richard, Président-Directeur Général d'Orange inaugurent à Lancé les travaux de déploiement des nouvelles infrastructures permettant une très nette amélioration des débits et de la qualité des accès internet sur 20 communes de Loir-et-Cher.

INTERNET EST AUJOURD'HUI UN ENJEU MAJEUR DE SOCIÉTÉ. TOUS LES SECTEURS ONT BESOIN DE CE LEVIER DE PROGRÈS : ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES, SERVICES EN LIGNE, TÉLÉTRAVAIL, MAINTIEN À DOMICILE DES PERSONNES ÂGÉES, RÉSEAUX SOCIAUX... LE CONSEIL GÉNÉRAL S'ENGAGE POUR QUE 100% DES LOIR-ET-CHÉRIENS AIENT ACCÈS, D'ICI À 2020, AU TRÈS HAUT DÉBIT INTERNET

En juin 2012, le Conseil général a adopté un Schéma directeur territorial d'aménagement numérique (SDTAN), à horizon de 10 ans, élaboré après une large concertation. Objectif ? Garantir à tous les foyers et locaux professionnels du département un très haut débit grâce à la fibre (70% de la population), à la montée en très haut débit de l'ADSL et à la téléphonie 4G. Les habitations les plus isolées bénéficieront d'un vrai haut débit supérieur à 10 mégabits par seconde (ADSL, téléphonie mobile ou satellite).

REPÈRES

La fibre optique jusqu'à l'habitation permet de transmettre une grande quantité de données à très haut débit.

La montée en débit consiste à connecter à la fibre les répartiteurs téléphoniques les plus proches possible des abonnés.

D'autres formes de montée en débit sont possibles par la téléphonie mobile 4G ou par le satellite.

Pour les entreprises qui ont des besoins exceptionnels, une fibre spécialement dédiée pourra être installée.



En savoir plus
www.cg41.fr/ses-missions/autres-missions/tic

LOIR&CHER NUMÉRIQUE

Pour piloter le déploiement de l'accès à l'internet très haut débit pour tous, le Conseil général a créé, en juillet 2014, le syndicat mixte ouvert (SMO) «Loir&Cher numérique». Présidée par Patrice Martin-Lalande, 1er vice-président du Conseil général, la structure est composée du Département, des intercommunalités du Loir-et-Cher et de la Région Centre. Ses missions ? Porter la politique numérique sur l'ensemble du département en rassemblant les financements et en réalisant les travaux. La première décision a été de demander à l'État un financement permettant de réaliser sur cinq ans les 130 millions d'euros d'investissement.

LE SDTAN, C'EST PARTI !

Dans le cadre d'une première mise en œuvre du SDTAN, le Conseil général a lancé cette année le déploiement de 80km de fibre optique dans 20 communes les plus mal desservies¹ du département. L'investissement de 3,3 millions d'euros est financé par le Conseil général avec l'aide de l'Union européenne (33%), de l'État (14%) et de la Région Centre (13%). À la clé, le haut débit à plus de 20 mégabits par seconde pour la quasi totalité des habitants de ces communes, début 2015.

1 - Busloup, Choue, Fontaine-Raoul, Fortan, Huisseau-en-Beauce, Lancé, Lavardin, Mareuil-sur-Cher, Membrolles, Monthou-sur-Cher, Montrieux-en-Sologne, Ouchamps, Ouzouer-le-Doyen, Saint-Agil, Souvigny-en-Sologne, Ternay, Thenay, Thoury, Villeny, Villerable.

LE TRÈS HAUT DÉBIT POUR QUOI FAIRE ?

Cette nouvelle technologie va transformer en profondeur les usages. Chez soi, cette avancée ouvre des perspectives nouvelles grâce aux échanges et aux téléchargements ultrarapides dans tous les domaines : réseaux sociaux, télétravail, télé-éducation, protection du domicile, maîtrise de l'énergie, domotique... En entreprise, le très haut débit permet le travail collaboratif par visioconférence sans se déplacer, le partage en temps réel de fichiers volumineux, le stockage à distance et de manière sécurisée d'importants volumes de données...

CONTACTS PRESSE

Amélie Lataste : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - amelie.lataste@cg41.fr

DIRECTION DE LA COMMUNICATION – CONSEIL GÉNÉRAL DE LOIR-ET-CHER : 02 54 58 41 12

Bénédicte Faucouneau : 06 83 89 03 34 - benedicte.faucouneau@orange.com

DIRECTION DE LA COMMUNICATION – ORANGE : 02 38 25 64 63

À PROPOS D'ORANGE

Fortement attachée à l'aménagement du territoire, Orange illustre une fois de plus sa volonté d'accompagner les collectivités dans le développement numérique de leur territoire. Orange et le Conseil général de Loir-et-Cher renforce leur partenariat depuis 10 ans, aussi bien dans le domaine de la téléphonie fixe, mobile, internet que de l'innovation.

- **2014** : lancement du déploiement du réseau FTTH Orange sur l'agglomération de Blois et les communes de Romorantin et Vendôme.
- **Décembre 2013** : ouverture de la 4G Orange à Blois.
- **Octobre 2012** : Orange s'inscrit comme partenaire du projet Loir-et-Cher 2020.
- **Novembre 2010** : 1^{ère} Charte de qualité de service signée en France, fruit d'un travail commun entre Orange et le Conseil général pour l'amélioration de la qualité du réseau en Loir-et-Cher.
- **Mars 2010** : inauguration de bornes Internet en libre service.
- **2010** : neutralisation du dernier GMUX rendant éligibles 87 foyers.
- **2009** : attribution du marché de 23 NRAZO (Nœuds de Raccordements pour traiter les Zones d'Ombres).
- **Juillet 2004** : signature de la convention « Département innovant ».
- **2004** : forte concertation pour améliorer la couverture mobile du département.

Orange est l'un des principaux opérateurs de télécommunications dans le monde, avec un chiffre d'affaires de 41 milliards d'euros en 2013 et 159 000 salariés au 30 septembre 2014, dont 99 800 en France. Présent dans 30 pays, le Groupe servait 240 millions de clients dans le monde au 30 septembre 2014, dont 182 millions de clients du mobile et 16 millions de clients haut débit fixe. Orange est également l'un des leaders mondiaux des services de télécommunications aux entreprises multinationales sous la marque Orange Business Services. Orange est coté sur le NYSE Euronext Paris (symbole ORA) et sur le New York Stock Exchange (symbole ORAN).

Pour plus d'informations (sur le web et votre mobile) : www.orange.com, www.orange-business.com, www.livetv.orange.com ou pour nous suivre sur Twitter : @presseorange.

CONTACTS PRESSE

Amélie Lataste : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - amelie.lataste@cg41.fr

DIRECTION DE LA COMMUNICATION – CONSEIL GÉNÉRAL DE LOIR-ET-CHER : 02 54 58 41 12

Bénédicte Faucouneau : 06 83 89 03 34 - benedicte.faucouneau@orange.com

DIRECTION DE LA COMMUNICATION – ORANGE : 02 38 25 64 63